

Basse-Zorn

www.cc-basse-zorn.fr

Bulletin d'information | Numéro 42 | Décembre 2019



Joyeuses Fêtes !

Journée Nature en Famille



Basse-Zorn
Communauté de communes

Un espace de vie

Retrouvez-nous sur Facebook :
www.facebook.com/ccbassezorn





La Maison des Services

Horaires d'ouverture
de la Maison des Services :

Du lundi au jeudi
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Le vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Président et Vice-Présidents :
accueil sur rendez-vous.

**En raison des élections
municipales qui auront lieu
en mars 2020, nous ne publions
pas d'éditorial du Président de
la Communauté de communes
de la Basse-Zorn dans le
présent numéro.**

**Bulletin d'information
de la Communauté
de communes
de la Basse-Zorn**

34, rue de la Wantzenau
67720 HOERDT
Tél. 03 90 64 25 50 - Fax 03 90 64 25 69
www.cc-basse-zorn.fr
e-mail: communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger
Comité de rédaction : Commission Communication
Crédits Photos : Communauté de communes de la Basse-Zorn
AJBZ - Madeos - ADEUS - Rosace - SCOTAN - FREDON
Freepik - Antonio MAHY NYAMAN - Roger HENTZIEN
Maryse KRILLOFF - CINE

Réalisation, impression : Pointillés 03 88 81 10 47
Imprimé sur papier recyclé
ISSN 1638-4180 - Dépôt légal : Décembre 2019



SOMMAIRE

- p. 3 à 5 **Dossier**
- p. 6-7 **Vie communautaire**
- p. 8 **Travaux**
- p. 9 **Sécurité routière**
- p. 9 **Association**
- p. 10-11 **Economie**
- p. 12 à 14 **Environnement**
- p. 15 **Conseil Intercommunal
des Jeunes**
- p. 16 **Jeunesse**
- p. 17 **La parole à nos communes**
- p. 18 à 20 **Culture & Tourisme**



dossier

Le déploiement du numérique

Toujours plus de possibilités liées au numérique sont proposées aux citoyens de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

De nombreux projets sont actuellement déployés, tels que l'accès au Très Haut Débit, la possibilité de paiement en ligne de factures ou encore le lancement prochain d'une plateforme de Gestion de la Relation Citoyenne proposant des démarches en ligne pour les usagers.

Très Haut Débit La fibre optique, qu'est-ce que c'est ?

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux. Celle-ci permet de transmettre des quantités de données à la vitesse de la lumière, quasiment sans limitation de débit.

La Région Grand Est a initié en 2017 un plan Très Haut-Débit avec le soutien de l'État, des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, des EPCI et des communes. Le déploiement de la fibre optique offrira un débit internet allant jusqu'aux gigabits/seconde contre quelques dizaines de mégabits/seconde à l'heure actuelle (1 gigabit = 1000 mégabits).

Quels sont les objectifs et les avantages ?

Les objectifs principaux sont d'éviter la fracture numérique et de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire alsacien.

La capacité de la fibre optique à transmettre très rapidement des informations va permettre le développement de nouvelles applications telles que : la domotique, la télésurveillance, la télémédecine, le télétravail, l'e-commerce, les visio-conférences, l'e-économie, l'e-éducation, l'e-service public.

Pour exemple, un film (basse qualité) correspond généralement à 750 Mo. Avec 400 Mb/s en réception (Très Haut

Débit), ce fichier prendrait environ 15 secondes pour être récupéré sur votre ordinateur alors qu'à 1 Mb/s cela prendrait plutôt 1 heure 40 minutes et 4 secondes.

Quelles sont les démarches pour souscrire un abonnement à la fibre optique ?

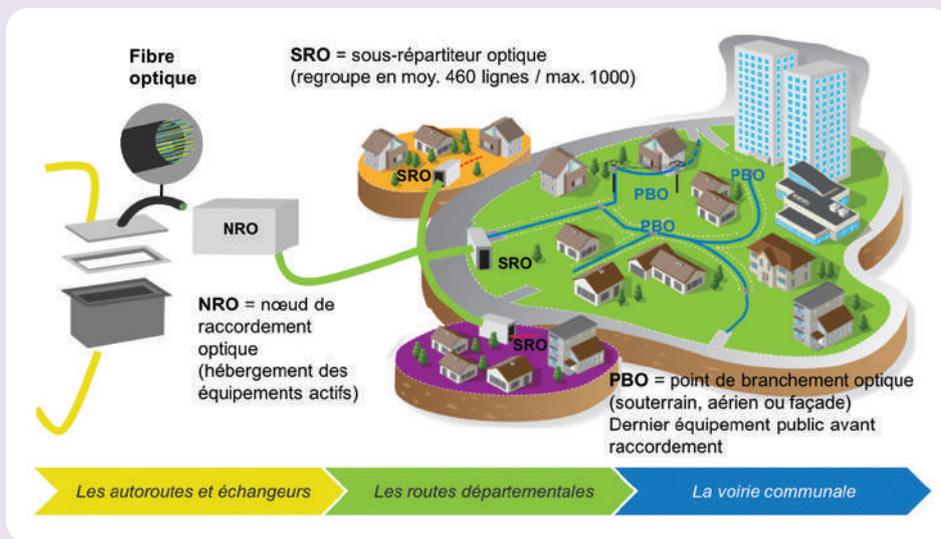
Etape 1 : Testez votre éligibilité sur le site internet ROSACE (www.rosace-fibre.fr)

Etape 2 : Vous êtes éligible, choisissez une offre d'un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) parmi les partenaires de Rosace, selon vos besoins. Si votre domicile n'est pas encore éligible, pas d'inquiétude, les travaux se poursuivent pour que vous puissiez bénéficier du Très Haut Débit au plus vite.

Etape 3 : L'opérateur en question vous contactera ensuite afin de fixer un rendez-vous pour effectuer le raccordement du domaine public à votre domicile.

Les travaux de pose de la fibre optique jusqu'à l'intérieur de votre logement sont gratuits, si le chemin télécom existant est disponible et exploitable. A noter que des frais de mise en service peuvent être facturés par le FAI. Pour les professionnels, des offres spécifiques sont proposées.

Rendez-vous sur la page « Opérateurs » sur www.rosace-fibre.fr.



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site www.rosace-fibre.fr

Fibre optique

Le réseau est déployé et la commercialisation ouverte à **Bietlenheim, Geudertheim** et dans la **partie Nord de Hoerd.**

Pour les autres communes, voici le calendrier prévisionnel ci-contre.

Communes	Déploiement du réseau	Ouverture à la commercialisation
Hoerd Sud	1 ^{er} semestre 2020	2 ^{ème} semestre 2020
Weyersheim	1 ^{er} semestre 2020	3 ^{ème} trimestre 2020
Gries	2 ^{ème} semestre 2020	1 ^{er} trimestre 2021
Kurtzenhouse	2 ^{ème} semestre 2020	1 ^{er} trimestre 2021
Weitbruch	1 ^{er} semestre 2021	3 ^{ème} trimestre 2021



Paiement de factures en ligne

Depuis 2018, les usagers sont invités à payer leur facture des ordures ménagères en ligne. Prochainement, cela sera également possible pour votre facture d'eau.

Comment payer sa facture d'ordures ménagères et/ou d'eau de façon dématérialisée ?

- ▶ **par paiement de ligne** (via TIPI tipi.budget.gouv.fr) : opérationnel depuis 2018 pour les ordures ménagères ; prochainement disponible pour l'eau
- ▶ **par prélèvement automatique** : formulaire sur www.cc-basse-zorn.fr
- ▶ **par virement bancaire** (vers la Trésorerie)

Il reste également toujours la possibilité aux usagers de payer par chèque à l'ordre de la Trésorerie ou en espèces directement à la Trésorerie jusqu'en juillet 2020, puis ensuite auprès des buralistes agréés.



Engagement « Territoires, villes et villages internet »

La Communauté de communes de la Basse-Zorn participe au label 2020 « Territoires, Villes et Villages Internet », il s'agit d'une marque territoriale matérialisée par un panneau allant de @ à @@@@@.

A qui est destiné ce label ?

Il concerne les villages comme les grandes villes, dès les premiers services connectés aux habitants et usagers du territoire.

A quoi sert ce label ?

Les objectifs du label sont les suivants :

- ▶ mieux évaluer notre action numérique,
- ▶ bénéficier d'une reconnaissance nationale,
- ▶ communiquer sur notre action,
- ▶ rejoindre un réseau et échanger avec différents acteurs du numérique.

Pourquoi y participer ?

La Communauté de communes souhaite mettre en avant et faire connaître les différents services numériques qu'elle propose à ses usagers et à ses agents. Cela est également l'occasion d'évaluer ses actions et d'échanger avec d'autres collectivités et acteurs afin d'étendre et proposer d'autres champs numériques.



Newsletter

Vous n'avez pas le temps de suivre les actualités de la Communauté de communes sur son site Internet mais souhaitez tout de même en être informé ? **Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle !**

Rendez-vous sur la page d'accueil www.cc-basse-zorn.fr en bas de page, entrer votre adresse e-mail et cliquez sur envoyer !

Pour nous contacter

<p>Coordonnées</p> <p>BASSE ZORN Communauté de Communes</p> <p>34 rue de la Wantzenau 67720 HÉBERT Tél. 03 99 64 25 50 Fax 03 90 54 25 69</p> <p style="text-align: right;">Contact ▶</p>	<p>Ouverture</p> <p>Du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 08h à 12h et de 14h à 17h</p>	<p>Newsletter</p> <p>Abonnez-vous à notre lettre d'information.</p> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 2px; margin-bottom: 5px;"> <input type="text" value="Votre adresse e-mail"/> </div> <p style="text-align: right;">Envoyer ▶</p> <p style="font-size: small;">La Communauté de communes de la Basse-Zorn est située dans le département du Bas-Rhin et la région Grand Est. Elle est composée de sept communes : Bilsenheim, Geuderthelm, Gries, Harsit, Kurtzenhouse, Weibruch et Weyersheim, pour une population totale de plus de 17 000 habitants.</p>
---	---	---

Lancement de la plateforme de la **Gestion de la Relation Citoyenne**

De quoi s'agit-il ?

La Communauté de communes de la Basse-Zorn a souhaité aller plus loin dans la **gestion dématérialisée des démarches pour les citoyens**. Cette plateforme permet aux usagers de faire leurs démarches en ligne, en joignant des documents le cas échéant. Ainsi, par exemple, plus besoin d'imprimer et renvoyer un formulaire d'emménagement pour un compte Ordures Ménagères, vous pouvez directement saisir les informations sur : **www.cc-basse-zorn.fr**

Pourquoi la Communauté de communes a développé ce service ?

Dans une société en mutation où les usages évoluent rapidement, le numérique modifie en profondeur notre vie quotidienne et nos organisations. Dans ce contexte, toutes les collectivités territoriales et leurs délégataires expriment le besoin de se transformer en faisant du numérique un axe de modernisation de leurs activités.

Cette action participe à la modernisation et à l'accessibilité des services publics, elle est également garante de transparence envers les usagers.

Quels bénéfices pour les usagers ?

Cette plateforme offre un grand nombre d'avantages aux usagers :

- ▶ une **simplification** des procédures
- ▶ un accès en ligne **24h/24h** aux services de la collectivité
- ▶ plus besoin de se déplacer pour réaliser une démarche
- ▶ une information sur le **suivi du traitement** de votre demande
- ▶ les **différentes démarches** en ligne accessibles à un même endroit
- ▶ une assurance quant au **respect de vos données personnelles**.

À partir du **1^{er} février 2020**

Engagée dans une dynamique numérique de simplification, la **Communauté de communes de la Base-Zorn** vous propose de réaliser **vos démarches en ligne 24h/24** sur une **plateforme citoyens** dédiée et sécurisée, respectant la confidentialité des demandes.

Plus besoin de vous déplacer :

- Gérez vos demandes
- Envoyez vos formulaires
- Déclarez
- Payez



Rendez-vous sur
www.cc-basse-zorn.fr

rubrique **Mes démarches**
et découvrez tous les services
disponibles en ligne





Le Conseil a entre autres délibéré sur les sujets suivants :

17/06
2019

► Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Weitbruch pour de nouvelles installations footballistiques à l'Espace Strieth

Un fonds de concours de 150.000 € a été attribué à la Commune de Weitbruch.

► Conventonnement avec l'éco-organisme de la filière des déchets diffus spécifiques ménagers, ECODDS et avenant N° 1 à la convention

ECODDS est un éco-organisme opérationnel de la filière de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) de Déchets Diffus Spécifiques ménagers (DDS ménagers). La mission de l'éco-organisme est d'organiser la collecte sélective des DDS et leur traitement à l'échelle nationale.

► Lancement d'un marché de gestion des déchèteries et d'un point d'apport volontaire de déchets verts et gravats pour la période 2020-2021 (voir 2023)

Le marché actuel de gestion des déchèteries arrive à échéance le 31 décembre 2019. Or, la déchèterie intercommunale unique, appelée à être aménagée à Kurtzenhouse, ne sera achevée, au mieux, qu'à la fin de l'année 2021. Un nouveau marché d'exploitation, pour la gestion des deux déchèteries de Geudertheim et Gries, ainsi que sur le point d'apport volontaire de déchets verts et gravats de Weyersheim est donc nécessaire à partir le 1er janvier 2020. Le marché est prévu sur une durée de deux années, reconductible deux fois un an.

16/09
2019

► Engagement d'une étude portant sur la mise en place du tri à la source des biodéchets et demande de subvention

La Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015 a introduit de nouvelles obligations réglementaires en ce qui concerne la gestion des biodéchets, en imposant la généralisation du tri à la source des déchets organiques (déchets alimentaires et déchets naturels biodégradables) avant 2025.

► Dispositif Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) : convention avec la Région, la Communauté d'Agglomération de Haguenau et quatre communautés de communes d'Alsace du Nord

Le dispositif Pacte Offensive Croissance Emploi vise à :

- avoir une visibilité concernant le développement économique du territoire en ne se restreignant pas aux limites administratives,
- faire valoir auprès de la Région les spécificités du territoire et de ses projets structurants,
- élargir un réseau de partenaires,
- préciser les aides directes aux entreprises.

► Mutualisation : mise en place d'un dispositif de parcours territorialisé de formation professionnelle des agents du territoire de la Basse-Zorn

Un dispositif territorialisé de formation est créé en partenariat avec le CNFPT, associant la Communauté d'Agglomération de Haguenau et ses communes-membres et permettant de proposer aux agents des filières administrative et technique des communes et de la Communauté de communes des modules de formation adaptés se déroulant sur le territoire, réduisant aussi par là même les temps et coûts liés aux déplacements.



28/10
2019

Attribution d'un fonds de concours à la Commune de Geudertheim

Le Conseil a décidé d'allouer un fonds de concours communautaire à hauteur de :

- 64 712,71 € pour le clocher de l'église catholique
- 5 501,80 € pour l'éclairage du terrain de football, soit un total de 70.214,51 €, permettant de solder l'enveloppe de 150.000 € allouée à la Commune sur le mandat.

Adhésion à la Plateforme d'Initiative Locale « Initiative Alsace du Nord », contrat d'apport et convention de partenariat

Le Conseil a approuvé l'adhésion et les modalités de partenariat liant la Communauté de communes à la Plateforme d'initiative locale « Initiative Alsace du Nord » association de droit local créée en 1999. Le rôle de la PFIL est d'accompagner les TPE et petites PME créatrices d'un ou de plusieurs emplois, ayant des besoins de financement significatifs, pour faciliter leur accès au crédit bancaire tout en renforçant leur trésorerie. La Communauté de communes a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement pour permettre une croissance de l'association et de contribuer à un fonds de prêt d'honneur destiné aux porteurs de projets accompagnés, fléché prioritairement vers le commerce de proximité et l'artisanat.

Approbation des avant-projets de voirie 2020

Les avant-projets suivants ont été approuvés par le Conseil communautaire pour un budget estimatif de 1.042.910 € HT :

- **Bietlenheim** : voirie Rue Principale, entre la Mairie et la sortie de la Commune vers Geudertheim, réseaux secs et éclairage public, assainissement
- **Weitbruch** : voirie de la Rue de la Chaux, entre la Rue Principale et la Rue Rott, réseaux secs et éclairage public, assainissement.

18/11
2019

Création d'un conseil de développement intercommunautaire à l'échelle de l'Alsace du Nord

La mise en place de structures de dialogue entre élus, citoyens et acteurs de la société civile constitue une opportunité pour partager les grands enjeux du territoire. Les conseils de développement sont des instances participatives mises en place dans les territoires de projets. Aussi, un conseil de développement intercommunautaire est créé, qui comprendra 58 membres, la Communauté de communes de la Basse-Zorn étant représentée par 6 personnes.

Réalisation d'un emprunt pour le budget principal

La Communauté de communes s'est engagée sur la réalisation d'un Programme pluriannuel d'investissement (PPI) d'environ 10.000.000 € pour la période 2017-2021. La réalisation d'un emprunt de 2.000.000 € a été décidée pour assurer la finalisation de ce programme ambitieux, comprenant notamment le financement du Très Haut Débit et la première phase d'investissement du grand cycle de l'eau, sachant que le taux d'endettement du budget principal, particulièrement faible, aurait été en l'état (sans l'emprunt voté), nul au 31 décembre 2019.



Retrouvez toutes les délibérations sur notre site Internet : www.cc-basse-zorn.fr/deliberations

La mutualisation en chiffres : des économies bien réelles

Comme annoncé lors du précédent numéro, les premiers marchés mutualisés ont été lancés : maintenance des défibrillateurs, location et entretien des machines à affranchir, vérification des paratonnerres, vérification des cloches et horloges.

Les économies prévues sont certes modérées en valeur absolue, mais sont conséquentes en pourcentage par rapport aux prix actuels. Elles nous encouragent à poursuivre en ce sens.

Le logiciel d'aide à la rédaction des marchés publics actuellement utilisé par la Communauté de communes a été étendu à l'ensemble des collectivités.

Plusieurs sessions d'information, de formation ou de perfectionnement ont été et vont encore être proposées à l'ensemble des agents et/ou élus des collectivités, permettant aussi un partage d'expérience.

	Défibrillateur	Machine à affranchir	Cloches et horloges	Paratonnerres	TOTAL
Durée totale (sur 5 ans)	5 320,00 €	6 343,00 €	5 050,00 €	4 138,00 €	20 851,00 €
Economie totale (sur 5 ans)	1 702,00 €	4 856,46 €	7 011,13 €	1 331,30 €	14 900,89 €
	24%	43%	58%	24%	42%

L'année qui s'achève aura vu l'Alsace et ses habitants être mis à l'honneur. 2019 restera pour nous toutes et tous comme le commencement d'une nouvelle ère, celle de la Collectivité Européenne d'Alsace actée dans la loi promulguée le 3 août dernier par le Président de la République. D'ici 2021, cette future collectivité regroupera les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dotés alors de compétences complémentaires et supplémentaires.



Plus proche, plus efficace, plus rapide et plus visible... L'action et les politiques publiques portées par la Collectivité Européenne d'Alsace répondront aux attentes exprimées au quotidien par les alsaciennes et les alsaciens. Attractivité, développement économique, transfrontalier, bilinguisme, tourisme, mobilité... seront très bientôt pensés, gérés et développés à cette échelle et à celle de son espace rhénan. Mais elles ne pourront se construire seules et sans votre aide, aussi vous serez prochainement amenés à prendre part à leur co-construction et à leur déploiement dans le cadre d'une vision et d'un projet global pour l'Alsace. Le lien de proximité qui existe aujourd'hui sur notre canton, entre les habitant(e)s et élu(e)s que nous sommes, sera préservé. 67 et 68 continueront d'exister en tant que territoires et les 80 cantons alsaciens demeureront le périmètre d'élection et d'action de vos représentants départementaux.



2020 sera ainsi la dernière année au cours de laquelle nous viendrons à votre rencontre comme Conseillers Départementaux avant de devenir nous l'espérons vos Conseillers d'Alsace. Elle sera l'occasion de faire le bilan du mandat au service de notre territoire et de l'accompagnement que nous vous apportons à l'amélioration de la vie quotidienne dans ce lien de confiance renouvelé pour lequel nous tenions à vous remercier en vous souhaitant tous nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

E gléckliches Nejes Johr in Ejch àlli.

Christiane WOLFHUGEL et Etienne WOLF
Conseillers Départementaux du canton de Brumath



Chère concitoyenne, cher concitoyen,

À l'écoute des citoyens

« Sois constant dans tes actions et fidèle dans tes promesses », j'ai fait mien ce proverbe. Mon engagement est d'être proche de tous les citoyens, entreprises, associations, ... et à l'écoute des besoins de la population. Je travaille en harmonie avec tous les élus de notre territoire. Je suis présent dans les communes lors de cérémonies officielles, d'inaugurations, de fêtes d'associations ou de villages, des fêtes des aînés ou des écoles, des vœux pour la nouvelle année, de compétitions sportives, ... Et avec mon équipe, nous rencontrons les citoyens lors des 218 permanences dans les 42 communes de la 9^{ème} circonscription du Bas-Rhin.

Des résultats concrets

Nous l'avons dit et nous l'avons fait. À mi-mandat, 85% de notre programme a été engagé. Les députés votent les lois et celles-ci ont un impact direct sur les citoyens.

Pour notre 9^{ème} circonscription du Bas-Rhin, le chômage est à 5.8% et depuis mai 2017, il y a eu 1 449 entreprises créées et une augmentation de plus

de 9% de la surface agricole en agriculture biologique. La baisse de la taxe d'habitation (174 € en 2018, 251 € en 2019) y sera en moyenne de 570 €.

Enfin, dans le Bas-Rhin environ 80 000 personnes bénéficient d'un chèque énergie en moyenne de 200 € et 3 000 personnes ont bénéficié de la prime à la conversion automobile en moyenne de 1 735 €.

Le Grand débat national

Sur notre 9^{ème} circonscription du Bas-Rhin, il y a eu 11 Grands Débats Nationaux au printemps. Vos propositions sur la vie économique et sur les conséquences du réchauffement climatique ont été nombreuses, éclairées et ingénieuses. Je les ai transmises et soutenues à Paris.

La Collectivité Européenne d'Alsace

La Collectivité Européenne d'Alsace est le résultat d'un travail mené en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire ainsi que d'une série d'échanges, auxquels j'ai activement participé, avec les services de l'Élysée et de Matignon. Cette création entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Chaque fin d'année est un moment précieux : nous permettre de faire une pause et de prendre le temps de vivre ces moments particuliers et privilégiés avec nos proches et nos familles.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes et pour l'année 2020, bonheur, santé, joie et réussite.

A scheni Wihnächte un a güeti Rutsch ins Nejes Johr.

Vincent THIÉBAUD
Député de la 9^{ème} circonscription du Bas-Rhin



Travaux en cours

► Geudertheim / Hoerd

Aménagement d'une voie verte entre les deux communes



► Kurtzenhouse

Lotissement Galgenstraenge IV : mise en place de l'éclairage public



► Hoerd

Rue de la République et rue du Docteur Schweitzer : aménagement de la voirie, effacement du réseau aérien ORANGE, restructuration de l'éclairage public



► Weyersheim

Rue Baldung-Grien : aménagement de la voirie, restructuration de l'éclairage public et aménagement d'un parking à l'arrière de la mairie

Rue Saint-Michel : renforcement du réseau d'assainissement

Travaux terminés

► Weitbruch

Rue des Rossignols : aménagement de la voirie

► Weyersheim

Rue de la Mairie : aménagement de la voirie

Rue Baldung-Grien : renforcement du réseau eau potable

Travaux à venir

► Bietlenheim

Rue principale : aménagement de la voirie, extension du réseau d'assainissement, restructuration du réseau d'éclairage public, enfouissement du réseau ORANGE

► Hoerd

Lotissement Hippodrome : aménagement de la voirie définitive et réalisation d'une aire de jeux

Jonction Rue Heyler - Rue Hasloch : renforcement du réseau d'assainissement

Maison de retraite « La Solidarité » : travaux de réhabilitation énergétique

Ried : aménagement écologique



► Weitbruch

Rue de la Chaux : aménagement de la voirie, renforcement du réseau d'assainissement, restructuration du réseau d'éclairage public et enfouissement du réseau ORANGE

► Weyersheim

Lotissement des Hauts de la Zorn : aménagement de la voirie définitive



sécurité routière

Remise des gilets de sécurité

Dans le cadre de la **Prévention Routière** et dans le prolongement de l'opération lancée en 2014, la Communauté de communes poursuit la **distribution de gilets de haute visibilité dans les écoles du territoire**. Ainsi, tous les élèves de CP ont reçu gratuitement à la rentrée des chasubles jaunes pour être mieux vus sur la route et leur permettre de circuler en sécurité à pieds ou à vélo.



Surveillance des voies publiques

Depuis le 1^{er} juillet 2018, Gérard BERTEVAS assure également la fonction d'Agent de Surveillance des Voies Publiques (ASVP) sur la Communauté de communes.

Cette fonction a pour objectif de prévenir les stationnements gênants ou illicites de véhicules, constatés sur l'ensemble du territoire.

La période de prévention, qui a duré un an, est terminée et les contrevenants font à présent l'objet de contravention en cas d'infraction.

L'ASVP constate néanmoins que les usagers font preuve d'amélioration quant à l'application des règles de stationnement, notamment en zones bleues.

Succès des disques bleus distribués à la CCBZ et en Mairies

Vous avez été nombreux à venir chercher un disque bleu, si vous n'en n'avez pas encore, il est toujours temps de vous procurer le vôtre à la Maison des Services ou en mairies !



association

Appel à bénévoles pour l'atelier de jus de pomme !

L'atelier de jus de pomme a été inauguré le 4 novembre 2006 à Bietlenheim, propriété de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, il est géré par l'association « Les Vergers de Brumath » qui cherche des bénévoles !

L'atelier de jus de pommes a pour vocation de permettre aux arboriculteurs et à toute la population du territoire la **production de jus de pomme à partir de sa propre récolte** ainsi que la **sensibilisation du public à la préservation des vergers**. Chaque arboriculteur amateur ou particulier peut y déposer ses pommes, suivre le processus de fabrication et repartir une heure plus tard, avec son jus embouteillé.



Cette année un nouveau chapiteau démontable, financé par la Communauté de communes pour un montant de 9.500 € TTC, a été installé pour permettre le pressage des pommes dans de bonnes conditions. Pour mener ces actions, **l'association a besoin de bénévoles** du 1^{er} septembre au 31 octobre pour faire tourner l'atelier. Le Président, Yves BILGER, vous accueillera avec plaisir et vous expliquera le fonctionnement de l'association où règnent la convivialité et le partage.



Vous pouvez contacter Yves BILGER tout au long de l'année pour en savoir plus.
Contact : 03.90.29.54.79

Courriel : les-vergers-pays-brumath@orange.fr



Espace emploi

Recruteurs, demandeurs d'emploi... un espace à votre écoute

Recruteurs et demandeurs d'emploi, un Espace Emploi est à votre disposition dans les locaux de la Communauté de communes.

Il vous permet, en tant que recruteur, de diffuser vos offres localement et en tant que personne en recherche d'emploi d'en trouver un, proche de chez vous.

N'hésitez pas à contacter l'Espace Emploi au 03 90 64 25 58.

Les entreprises nouvellement implantées

Geudertheim

LES 2K SASU, 28 rue de la Zorn, Vente de prêt-à-porter
JULIEN BULIARD - CONSEIL & PATRIMOINE SARL, 21C rue du Gal de Gaulle, Conseil en investissement et gestion de patrimoine
INNOV HABITAT 67 SARL, 34 route de Bietlenheim, Pose de revêtements de sols
PYRO CONSEILS & FINANCES SASU, 26 rue du Général de Gaulle, Service de conseil en opérations financières

Geudertheim - Zone d'activités

VFM AUTOMOBILES SAS, 6 rue des Meuniers, Achat de revente de tous types de véhicules roulants
AUTO ANTONY SASU, 9 rue de l'Artisanat, Négoce de véhicules neufs et d'occasion

Gries - Micro-zone d'activités

FESIP PROFORMATEC SARL, 12 rue des Peupliers, Secteur d'activité des autres enseignements

Hœrdt

A & A PATRIMOINE SARL, 48 rue du Cheval Noir, Prestation de service dans le domaine du patrimoine
AGAVE SARL, 60 rue de la Wantzenau, Vente et conception d'arrangements floraux
DIAG ELSASS 67 SAS, 30 rue de la Tour, Réalisation de diagnostics immobiliers
M.S.A.D. SAS, 20 rue de la République, Achat, vente, import-export, négoce, e-commerce de produits et biens industriels
ELSASS CLIM, 8 rue Glaas, Entreprise de climatisation
AJIR EMPLOI, 4 rue de la Gare, Agence d'intérim pour l'emploi

Hœrdt - Zone industrielle

DECO CONCEPT SARL, 14 rue de l'Industrie, Secteur d'activité des travaux d'isolation
IDMOOVE SARL, 7 avenue de l'Europe, Conception, fabrication et commercialisation de véhicules de tous types

Weitbruch

ADSV SARL, 11 rue Oberend, Serrurerie et vitrerie
EC NET SASU, 15 rue des Romains, Fonds de commerce de propreté, entretien
LR PRO'LAV SARL, 14 rue Strieth, Agence de communication tous supports
YVAN SCHMITT HOLDING SAS, 24 rue des Messieurs, Conseil aux entreprises

Weyersheim

PREV&CO BTP EURL, 1 rue Neuve, Sécurité et Prévention des risques professionnels

Weyersheim - Zone d'activités

TEKTA SOLUTIONS EURL, 2 rue du Ried, Location de matériels de levage et de tous autres matériels
ADB DISTRIBUTION SARL, 6 rue du Canal, Commerce de gros (commerce inter-entreprises) non spécialisé
THECARBONHAUS SAS, 8 rue du Ried, Commerce de gros d'équipement automobile



**Vous représentez une entreprise
et vous venez de vous installer
sur notre territoire ?**

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez être référencé dans notre prochain bulletin intercommunal !

Contact : [@cc-basse-zorn.fr](http://communaute.de.communes)



Pacte Offensive Croissance Emploi

Mardi 22 Octobre dernier a eu lieu dans les locaux de NORCAN la signature du Pacte Offensive Croissance Emploi (POCE) d'Alsace du Nord.

La Région Grand Est et les six territoires regroupés d'Alsace du Nord (Communauté d'agglomération d'Haguenau, Communauté de communes du Pays de Wissembourg, Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn, Communauté de communes de l'Outre-Forêt, Communauté de communes de la Basse-Zorn) ont pris l'engagement d'œuvrer à l'**élaboration d'orientations et de priorités économiques convergentes**, du ressort du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Le **premier chapitre commun** de ce POCE permet de **porter collectivement des projets d'envergure** à



l'échelle de l'Alsace du Nord, au service du développement économique du territoire et des entreprises qui le composent. C'est à cette échelle que la gouvernance du POCE est conçue et sera animée pour une meilleure intégration et complémentarité de tous les territoires. **Deux chapitres plus territoriaux**, un à l'échelle du territoire de l'Agglomération de Haguenau et de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, l'autre couvrant le

territoire des communautés de communes Sauer-Pechelbronn, des Pays de Wissembourg et de Niederbronn-les-Bains et de l'Outre-Forêt, sont conçus pour **développer des coopérations particulières** autour des projets spécifiques qui rassemblent ces territoires et seront vecteurs de développement économique.

Le 1^{er} Vice-Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, Etienne ROECKEL, est intervenu lors de cette journée.

Ont été au programme de cette journée, la visite de l'entreprise NORCAN par le Président de la société Stéphane FAUTH, une démonstration du robot SHERPA en présence de Jean ROTTNER, Président du Conseil Régional et une table ronde autour du thème « Le POCE : enjeux pour les territoires ».



Le SCoTAN : Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Alsace du Nord (SCoTAN) est un document de planification qui définit des ambitions de développement et une stratégie collective d'aménagement du territoire pour les 20 années à venir.

Véritable « feuille de route » d'un territoire, le SCoT coordonne les différentes politiques publiques à l'œuvre sur un bassin de vie : habitat, déplacements, équipements, développement économique et commercial, agriculture, environnement.

Par une délibération du 7 septembre 2018, le comité syndical a prescrit la révision n°2 du SCoTAN.

4 motifs ont guidé ce choix :

- ▶ **Intégrer** les nouveaux territoires aux scénarios de développement de l'Alsace du Nord (Communauté de communes de la Basse-Zorn et l'ancienne Communauté de communes de la Région de Brumath)
- ▶ **Affirmer** le positionnement territorial de l'Alsace du Nord aux portes de 2 métropoles régionales, Strasbourg et Karlsruhe

- ▶ **Mettre en compatibilité** le SCoT avec les documents supérieurs, notamment avec le SRADDET – schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires – de la Région Grand Est

- ▶ **Adapter** le SCoT aux sujets stratégiques – transitions sociétale, économique, écologique, climatique, etc... – et aux évolutions législatives

Le calendrier prévisionnel de mise en place est le suivant :





Le dimanche 17 mai 2020 aura lieu à l'espace W de Weyersheim la 6^{ème} édition de la Basse-Zorn à l'An Vert dont le thème sera « La biodiversité commence dans nos jardins ! ».

La Communauté de communes vous concocte un **programme dense et original** : balades dans le Ried à pied ou à vélo, stands écocitoyenneté, contes et spectacle, concert, tombola et lots à gagner, animations et petite restauration,... Le tout dans une ambiance festive et musicale avec du matériel fonctionnant à l'énergie solaire.

La Basse-Zorn à l'An Vert, c'est aussi de **l'éducation à l'environnement** en amont de la manifestation. Ainsi, la Maison de la Nature proposera dans les écoles des séances pédagogiques et ludiques sur la biodiversité dans le Ried.

Une conférence-débat aura également lieu pour le grand public la semaine qui précède l'évènement.



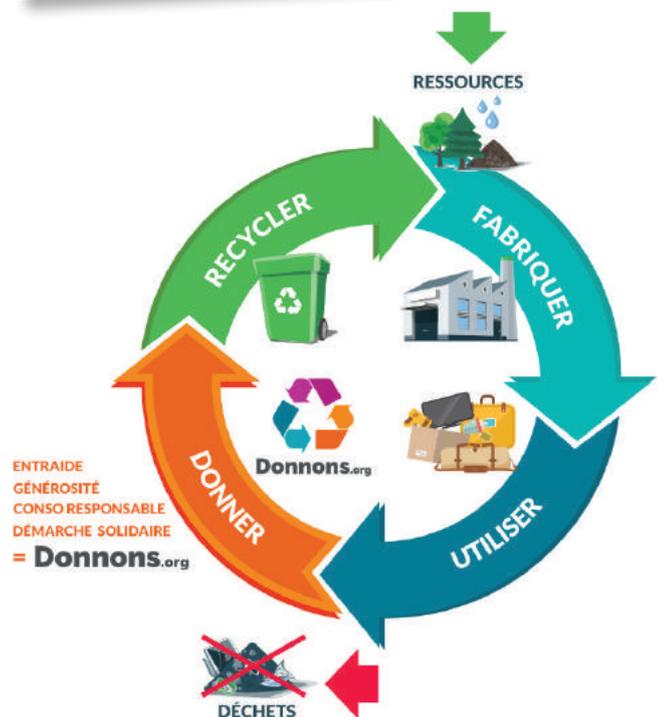
Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette journée, proposer de nouvelles idées, animer un stand, n'hésitez pas à contacter le service Environnement de la Communauté de communes au 03 90 64 25 56.

Donnons.org : donnez au lieu de jeter !

Donnons.org est un site internet de dons d'objets. Il permet de réaliser facilement un geste éco-citoyen et solidaire valorisant. La démarche est gratuite, l'entraide et le partage en sont le moteur.

Depuis dix ans, donnons.org s'attache à proposer un service gratuit qui met en relation des particuliers entre eux pour favoriser le don. Il concourt à réduire le volume des déchets qui est en constante croissance.

Mobiliers, matériaux de construction, instruments de musique, objets de périculture, tout est à donner.





Semaine Européenne de Réduction des Déchets : Réduisons vite nos déchets, ça déborde !

La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) est l'occasion de parler du contenu de nos poubelles, des gestes de tri mais surtout du déchet qui pourrait être évité.

L'ambassadeur de la prévention et du tri de la Communauté de communes a proposé durant toute la semaine du **16 au 24 novembre** des **animations auprès des scolaires et périscolaires** : consignes de tri, compostage, lutte contre le gaspillage, consommation locale... Toutes les thématiques ont été abordées de manière ludique.

Sensibiliser et mobiliser les scolaires c'est les inciter à l'adoption durable de comportements favorisant la réduction des déchets et permettre ainsi qu'ils soient, au sein de leur famille, les ambassadeurs des gestes de prévention.



SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS



du 16 au 24 novembre 2019
Tout le programme sur www.serd.ademe.fr



Collecte des biodéchets à l'échéance de 2024 : la Communauté de communes a lancé une étude en novembre 2019



La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) du 17 août 2015 a fixé des nouvelles obligations réglementaires en ce qui concerne la gestion des biodéchets, en imposant une généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs de déchets avant 2025.

Cette obligation, dont l'entrée en vigueur a été avancée au 1^{er} janvier 2024 au niveau européen doit se traduire par la mise en œuvre de **solutions de gestion de proximité** (compostage individuel et partagé, broyage, paillage,...) **et/ou de collectes séparées des biodéchets** (en porte-à-porte ou en apport volontaire) par les collectivités.

C'est donc pour répondre à ces futures obligations règlementaires que la Communauté de communes de la Basse-Zorn réalise une **étude sur son territoire**.

Elle devra permettre à la collectivité d'évaluer qualitativement, quantitativement et économiquement les moyens à déployer pour tendre vers les objectifs de la loi TECV. Les résultats de cette étude, qui comprend une analyse fine du contenu de nos poubelles bleues, seront présentés pour fin 2020.



Zéro phyto

Que dit la loi ?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, d'utiliser et de stocker des pesticides chimiques. Cette interdiction, concerne par exemple les désherbants, les anti-limaces, les anti-pucerons, les fongicides... 3 méthodes restent tolérées :

- ▶ **les produits de biocontrôle**, c'est-à-dire des méthodes de protection des végétaux utilisant les mécanismes naturels (par exemple des lâchers de coccinelles ou de chrysopes pour lutter contre les pucerons).
- ▶ **les produits autorisés en agriculture biologique**, il s'agit de pesticides issus de sources naturelles et homologués pour l'Agriculture Biologique. Attention toutefois, ceci n'assure pas forcément qu'ils sont sans danger.

Les espaces concernés par l'interdiction des pesticides

- ESPACES VERTS
- FORÊTS
- PROMENADES OUVERTES AU PUBLIC
- VOIRIES (sauf les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité)

Les produits qui restent autorisés

- produits de BIOCONTRÔLE
- produits qualifiés à FAIBLE RISQUE
- produits dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

▶ **les produits classés à faible risque**, dont les substances actives ont été approuvées comme « à faible risque » au niveau européen, comme par exemple le phosphate ferrique pour lutter contre les limaces.

Le non-respect de cette loi constitue une infraction pénale pouvant aller jusqu'à 6 mois d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

⚠ Attention : L'utilisation de vinaigre, sel, chlorate de soude, etc... pour lutter contre les herbes folles est à proscrire.

En effet, l'utilisation de ces produits en tant que désherbant est un détournement d'usage et est dommageable pour l'environnement et la vie du sol.

Que faire de mes bidons de pesticides ?

Les pesticides sont des déchets dangereux : il est strictement interdit de les jeter avec les ordures ménagères ou de les déverser dans les bouches d'égout ou dans la nature. En tant que particulier, vous pouvez ramener gratuitement en déchèterie tous les produits phytosanitaires entamés ou non, dans leur emballage d'origine (anti-mousses, herbicides, fongicides, insecticides, anti-limaces, engrais non organiques, anti-rongeurs.).

Et pour les collectivités ?

Les collectivités sont également concernées : depuis le 1^{er} janvier 2017, elles n'ont plus le droit d'utiliser de pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public, et ce, dans l'objectif de nous protéger tous et de préserver l'environnement. Cette réglementation impose un changement de pratiques. Nos ateliers ont ainsi accueilli de nouveaux venus parmi les outils : réciprocatours, brûleurs thermiques, brosses métalliques pour caniveaux, broyeurs.



Pour en savoir plus :

Loi n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national
<https://www.legifrance.gouv.fr>

Sensibilisation au tri des déchets dans les cimetières

La Communauté de communes et les communes de la Basse-Zorn vous invitent à mieux trier les déchets au cimetière.

Merci de bien veiller à :

- ▶ jeter dans la poubelle bleue pour les ordures ménagères les fleurs en plastique, blisters d'emballage de fleurs et pots de fleurs en plastique,
- ▶ valoriser les végétaux tels que les fleurs fanées, la terre, les gerbes naturelles, les plantes sans pots et les feuilles, qui sont les bienvenues dans le composteur, aucune matière plastique ne devant les accompagner !

Ce geste citoyen contribue à diminuer la quantité de déchets, à valoriser en compost les végétaux et alléger ainsi la facture pour la collectivité.

JE PARTICIPE A LA VALORISATION DES DÉCHETS AU CIMETIÈRE
WÄS MÄCHE MÏTEM ÄBFÄLL VÛM KÏRICHHOFT ?
MÄCHE ÄU MÏT !

OUI - JA DANS CE BAC JE METS - ÌN DÏE KÏSCHT MÄCH ÌCH:

- COMPOSITION FLORALE (BLUEME / BLUEMESCHMÛCK)
- PLANTE SANS POT (PFLANZE OHNE HÄFE)

NON - NË DANS CE BAC JE NE METS PAS - ÌN DÏE KÏSCHT MÄCH ÌCH KEN:

- POT EN TERRE OU EN PLASTIQUE (IRDENI HÄFE ODDER PLASTIKHÄFE)
- PLAQUE FUNÉRAIRE (GRÄB- TÄFLE ÛN PLÄTTE)



Projet de local Jeune à Gries

Les trois locaux jeunes actuels, à Geuderthaim, Hoerd et Weyersheim, sont quasiment exclusivement utilisés par les adolescents des communes du sud de la Communauté de Communes (Hoerd, Weyersheim, Bietlenheim et Geuderthaim). Ceci est dû au fait de l'éloignement des autres communes du territoire (Kurtzenhouse, Gries et Weitbruch).

Lors du week-end d'intégration du nouveau Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ), l'idée d'un local jeune situé sur une des trois communes les plus au Nord a germé.

La **commission « Créer du lien »** s'est emparée du sujet et a rencontré les élus des 3 communes afin de voir si un endroit serait éventuellement disponible. La **commune de Gries a répondu positivement** à cette demande et va **mettre à disposition de la jeunesse**, l'ancienne poste située à proximité de l'école et de la mairie. Des travaux de rafraîchissement et d'aménagements (sol, peinture, équipements en mobiliers) sont à prévoir. Le travail sur place débutera au début de l'année 2020.

L'ensemble du CIJ se réjouit d'être à l'initiative d'un tel projet organisé par des jeunes, à destination d'autres jeunes. Ce nouvel espace d'accueil et d'expression permettra de se retrouver et de partager des moments de convivialité.

Bien entendu, tout ceci se construira dans le temps, sous la direction de la Communauté de communes, de la Commune de Gries et avec l'encadrement de la commission jeunesse et l'Animation Jeunesse FDMJC de la Basse-Zorn.

Thomas SUSS, Elu du CIJ, Commission « Créer du lien »



Visite de l'ancienne poste à Gries en présence des jeunes élus du CIJ, des élus communautaires de la commission jeunesse, d'un animateur de l'AJBZ et de M. Eric HOFFSTETTER, Maire de la commune de Gries.

Marche solidaire : un joli succès pour le CIJ et l'association Enfants de Marthe

Le dimanche 8 septembre dernier, le Conseil Intercommunal des Jeunes organisait une belle action en faveur de l'association Enfants de Marthe.

Ce projet de **marche solidaire**, initié par la **commission « Environnement et cadre de vie »**, avec l'aide et le soutien des élus communautaires a remporté un joli succès. Ce ne sont pas moins de **320 marcheurs** qui ont participé, dès 8h au départ de l'Espace W de Weyersheim, et **280 repas** « paëlla » ont été servis.

L'événement a ainsi permis de collecter **3.000 €** dont les bénéficiaires ont été reversés à l'**Association Enfants de Marthe**, qui a pour mission d'apporter du bonheur aux enfants atteints de cancer et soignés dans le service d'oncologie pédiatrique et greffe de moelle osseuse de l'hôpital de Hautepierre, à Strasbourg.

Encore bravo et merci au CIJ pour cette belle initiative !



Composteurs collectifs Poursuite des actions du CIJ

L'initiative des jeunes élus du CIJ de la précédente mandature 2016-2018 et, après l'installation de composteurs à l'école Im Leh de Hoerd, à l'école primaire de Geuderthaim et au périscolaire Les P'tits Loups de Weyersheim, ce fut au tour de

Bietlenheim d'accueillir le sien à côté de l'atelier de jus de pomme.

Cette installation a été supervisée par Jessie SCHWITZGAEBEL du CIJ, accompagné par les élus référents CIJ, Séverine KAMMERER et Daniel MISCHLER.





jeunesse

Une journée pour la **petite enfance**



La journée « Balade Nature en Famille » organisée le 26 septembre au parcours santé de Geudertheim a rassemblé 150 enfants et leurs parents autour d'ateliers ludiques dans l'objectif de créer du lien et du partage.

Le Département du Bas-Rhin porteur de l'événement, a fédéré de nombreux **partenaires de la petite enfance** autour de cette journée pour proposer un large éventail d'**animations pour les enfants de 0 à 6 ans**, parmi lesquelles : Fresque nature, Tous en mouvement, Jeu de kim et parcours sensoriel, Tissage végétal, Contes, Respecter la nature par le tri des déchets...

Un grand bravo à l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn, au Conseil Municipal des Enfants (Hoerd) et à l'ABAMA (Geudertheim) et au service communication (CD67) pour leur soutien logistique et merci également aux structures ayant contribué à la réussite de cette journée : école des Roseaux (Gries), multi-acueil Les Lutins (Hoerd), micro-crèche les P'tits Téó (Weyersheim), Le Furet - OLCA (Strasbourg), AGF 67 (Mommenheim et Weitbruch), Maison de l'Enfance (Brumath), CAF, bibliothèques (Hoerd et Weyersheim), Les P'tits Loups (Weyersheim) et Ecole pour la Vie (Hœrdt).



Séjour ski avec l'Animation Jeunesse de la Basse-Zorn

L'Animation Jeunesse de La Basse-Zorn (AJBZ), propose aux jeunes de 11 à 18 ans du territoire, un séjour à la montagne dédié aux sports de glisse !

Le prochain voyage est prévu **du 15 au 22 février 2020 aux Contamines Montjoie**. L'hébergement est prévu en centre de vacances, dans un grand chalet en pension complète. Il est situé dans le village et le domaine est accessible grâce aux navettes de la station.

Le séjour comprend **6 jours sur les pistes du domaine « Les Contamines-Hauteluce »**, situé entre 1.200 m et 2.500 m d'altitude, offrant des possibilités de pratiques adaptées à tous les niveaux. Avec un enneigement et un ensoleillement exceptionnels, le site offre un panorama merveilleux du Mont Blanc au Beaufortain.



Retrouvez toutes les actualités sur les activités de l'Animation Jeunesse sur le site internet de la Communauté de communes www.cc-basse-zorn.fr en page d'accueil ou auprès des animateurs au 03 90 64 25 65 ou 03 90 64 25 66.

Attention, inscrivez-vous rapidement aux animations pour être sûrs d'avoir une place !

f Suivez les mises à jour de l'animation jeunesse sur Facebook sur la page « Ajbz » !



Contact et inscription :

Cyril Rossdeutsch - 03.90.64.25.65
cyril-rossdeutsch@cc-basse-zorn.fr



la parole à nos communes

Nouvelle Maison de l'Enfance à Weitbruch



L'ancienne Maison de l'Enfant (halte-garderie et périscolaire) ne répondant plus aux besoins ni aux normes de sécurité, le conseil municipal de Weitbruch a décidé le 5 novembre 2015 de valider le principe de la construction d'une nouvelle Maison de l'Enfance.

Cette nouvelle structure comprend un multi-accueil de 20 places et un périscolaire de 60 places sur l'emplacement réservé situé derrière l'école élémentaire et à côté de l'école maternelle.

Au cœur du pôle scolaire, cet emplacement permet de mutualiser des locaux dans la future structure ainsi que la cour qui est partagée avec l'école élémentaire et dont la surface est doublée par rapport à la cour actuelle.

Le bâtiment de 745 m² est divisé en trois zones :

- le multi-accueil : 352 m²
- le périscolaire : 287 m²
- les locaux mutualisés : 106 m²

En attendant l'ouverture de la nouvelle Maison de l'Enfance, et pour ne pas perdre les agréments de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), les deux activités ont été transférées provisoirement dans la salle du RDC de la mairie (multi-accueil) et dans l'ancienne école rue de Brumath (périscolaire avec les repas pris au foyer Saint Gall).

En novembre 2017, est fait le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre :

- **Nunc architectes** - architecte mandataire
- **SIB Etudes** - Bureau d'études structure béton
- **Nunc+** - Bureau d'études thermiques
- **IMAEE** - Bureau d'études électricité
- **Gecobat** - Économiste de la construction
- **WM Projets** - OPC



Le bâtiment présente une image accueillante et facilement identifiable. Sa toiture lui donne l'allure d'une maison pour les enfants et le débord de toiture de l'entrée les invite à y pénétrer. Le bâtiment s'intègre harmonieusement dans le gabarit des bâtiments des écoles élémentaire et maternelle.

A l'intérieur, le matériau bois et la présence de la lumière naturelle confèrent aux espaces une ambiance chaleureuse et apaisante. La forme du bâtiment est compacte, ce qui permet à la fois de limiter les surfaces déperditives et de maîtriser le coût de construction.

Le multi-accueil est organisé autour de la salle de motricité en double hauteur. Son organisation et les transparences entre les différents espaces permettent au personnel de garder un œil sur les enfants où qu'ils soient. L'espace central en double hauteur, est généreusement vitré par des hauts-jours, qui, orientés Sud-Est / Sud-Ouest permettent de suivre la course du soleil tout au long de la journée. Des protections solaires permettent de se protéger des surchauffes en été. Cet espace est intégralement occupé par la salle de motricité, qui est le lieu de vie animé du multi-accueil. Les terrasses des unités de vie du multi-accueil sont positionnées au Nord-Est afin que les enfants puissent sortir sans craindre le soleil (notamment pour les plus petits).

L'accueil périscolaire est accessible directement depuis la cour de l'école élémentaire. Il dispose également d'un accès depuis le parvis pour les élèves de l'école maternelle et la dépose des parents le matin et le soir. Le périscolaire est organisé autour de l'espace généreux et en double hauteur des vestiaires, qui permet d'accueillir simultanément 60 enfants en limitant la promiscuité et les bousculades.

L'orientation des lieux de vie des enfants au Nord les préserve des surchauffes, de l'éblouissement et leur offre une vue agréable sur les jardins. Les hauts-jours situés au centre du bâtiment se chargent de capter les apports solaires nécessaires au label passif. Le choix d'une construction utilisant massivement des matériaux biosourcés garantit une bonne qualité de l'air intérieur, un faible impact environnemental. Ce travail a été valorisé par la participation à l'appel à projets Climaxion de la Région Grand Est pour les bâtiments passifs. Le projet a également participé à l'objectif bâtiment énergie-carbone de l'ADEME (E+C-).

Un planning et un budget respectés :

Le chantier a démarré en novembre 2018 et est réceptionné en décembre 2019. Après les vacances de Noël, soit le 6 janvier 2020, les enfants du multi-accueil et du périscolaire investiront les nouveaux locaux, leur nouveau cadre de vie.

Coût des travaux : 2.013.000 € HT et un coût d'opération de 2.800.000 € HT. Le montant des subventions (accordées à ce jour) est de 1.304.234 €

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 650 000 €	100 000 €	53 320 €
493 424 €	7 490 €	



Le 1^{er} février 2020 :
Inauguration à 10h30
Portes ouvertes de 14h à 16h



Balades nature et patrimoine

Programme 2020

La Communauté de communes reconduit son partenariat avec la Maison de la Nature du Delta de la Sauer, pour vous proposer de magnifiques balades riches en découvertes.

Initiation à la vannerie sauvage



Après une journée dans la nature à récolter différents matériaux et s'initier à la vannerie sauvage, les participants confectionneront leur panier en ronces, lianes, et autres branches souples.

- **Journée, samedi 7 mars à Weyersheim**
- **Intervenant : Denis BLANCK**

Sur la piste des animaux

Randonnée en forêt à la recherche des traces et indices de présence d'animaux.

- **Matinée, dimanche 22 mars à Kurtzenhouse**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

20 ans après Lothar

20 ans après quelles traces reste-t-il de cette tempête ? Comment l'ONF a-t-il géré l'après-tempête ? Comment la nature s'est reconstruite après cet événement ?

- **Après-midi, dimanche 29 mars à Weitbruch**
- **Intervenants : Jean-Claude KREBS, adjoint au maire, Jean-Philippe SCHMITT, garde forestier et Magali SAVIO, animatrice nature**

Initiation à la sylvothérapie

Venez vous initier à ce nouveau concept alliant nature et bien-être, et repartez l'esprit léger !

- **Matinée, samedi 4 avril à Gries**
- **Intervenant : Marion LY ou Bénédicte MORIZOT**

Jouets buissonniers

Balade à travers bois et fabrication de jouets de plantes.

- **Après-midi, dimanche 12 avril à Weitbruch**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

Éveil matinal en forêt

Venez assister au concert matinal des oiseaux des vergers et de la forêt et vous initier à la reconnaissance des chants d'oiseaux.

- **Matinée, dimanche 26 avril à Weyersheim**
- **Intervenant : Sébastien GODEL**

Les sauvages de nos trottoirs

Rendez-vous au coin de la rue, pour faire connaissance avec les « sauvages » de nos trottoirs, ces plantes indociles qui se frayent discrètement un chemin entre pavés et bitume.

- **Après-midi, dimanche 3 mai à Hoerdt**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

La biodiversité dans mon jardin

Animation dans le cadre de la Basse-Zorn à l'An vert.

- **Après-midi, dimanche 17 mai à Weyersheim**
- **Intervenant : Pascal GEROLD**

Découverte de la Zorn en canoë



Découverte de la Zorn en canoë de Geudertheim à Rohrwiler. Participation pour la location des canoës : environ 25 € par personne

- **Journée, dimanche 7 juin en partenariat avec le CKCB**
- **Intervenant : Sébastien GODEL et club de kayak de Bischwiller**

La palette du botaniste

Découverte de la diversité végétale locale par les couleurs.

- **Matinée, dimanche 14 juin à Geudertheim**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

Oiseaux des villes et des champs



Découverte des oiseaux de nos campagnes.

- **Matinée, dimanche 28 juin à Geudertheim.**
- **Intervenant : Marion LY**

Quel est cet arbre ?

Initiation à la reconnaissance des essences forestières.

- **Matinée, mercredi 8 juillet à Gries**
- **Intervenant : Sébastien GODEL**

A la découverte des abeilles



Découverte du monde fascinant des abeilles. Au programme, ouverture de ruches, découverte ludique de la société des abeilles, dégustation de miels...

- **Après-midi, jeudi 23 juillet à Bietlenheim.**
- **Intervenants : Joël GROSS, apiculteur amateur et Magali SAVIO, animatrice nature**

Le chevreuil, hôte de nos campagnes



Découverte du chevreuil en période de rut.

- **Matinée, jeudi 30 juillet à Hoerdt**
- **Intervenant : Pascal GEROLD**

Au clair de lune

Venez vous immerger dans l'ambiance de la nuit en forêt.

- **Soirée, vendredi 11 septembre à Weitbruch**
- **Intervenant: Magali SAVIO, animatrice nature**

Les prairies du ried

Venez découvrir quelques prairies du Ried bien préservées.

- **Matinée, dimanche 4 octobre à Weyersheim**
- **Intervenant : Sébastien GODEL**

Maison à colombage

Découverte des maisons à colombage.

- **Après-midi, dimanche 8 novembre à Weyersheim**
- **Intervenant : Denis BLANCK**

Forêt de lumière

Balade nocturne et "light-painting" en forêt.

- **Soirée, vendredi 4 décembre à Gries**
- **Intervenant : Camille JEAMBRUN**

La langue et la culture régionales préservées Interventions en alsacien

OLCA
OFFICE POUR LA LANGUE
ET LES CULTURES D'ALSACE ET DE MOSELLE



La Communauté de communes de la Basse-Zorn a à cœur de valoriser la langue et la culture régionales, c'est pourquoi, en partenariat avec l'association ABAMA, elle propose des actions en alsacien dès le plus jeune âge.

Depuis 2017, Christine FISCHBACH, conteuse professionnelle, anime l'une de ces actions et mène des ateliers d'initiation à l'alsacien dans les écoles maternelles du territoire. Cette initiation passe par une découverte de contes et l'apprentissage de comptines en alsacien. Pour clôturer ces ateliers, une petite mise en scène des comptines, jeux de mains et chants appris durant l'année est présentée aux élèves des autres classes de l'école, agrémentée par des interventions de Christine FISCHBACH. L'ensemble forme un spectacle vivant dans lequel les progrès des élèves en alsacien sont valorisés. Pour l'année scolaire 2019-2020 ce sont au total **160 heures d'intervention qui sont prévues dans quatre maternelles.**

Les **semaines d'immersion en alsacien**, proposées par la Communauté de communes au Waldeck à Geuderthheim, rencontrent quant à elles toujours autant de succès, avec 25 inscrits lors de la session d'octobre 2019. La prochaine édition est d'ores et déjà programmée pour la première semaine des vacances d'hiver, du **17 au 21 février 2020.**



Pour tous renseignements sur le développement de la langue culturelle régionale, merci de contacter Marie-France DUFILS, Tél. : 06 48 14 49 68 ou par mail marie-france-dufils@abama.net

Recette : Vin chaud / Wàrmer Vinchaud-Win

Pour 6 personnes
Préparation : 5 min
Cuisson : 20 min
Difficulté : Facile

Ingrédients

- 75 cl de vin rouge
- 100g de sucre
- 2 bâtons de cannelle
- 3 clous de girofle
- 10 grains de poivre noir
- 1 étoile de Badiane (anis étoilé)
- 2 zestes d'une orange non traitée
- 1 zeste d'un citron non traité

Préparation

- ▶ Verser le vin dans une casserole et le chauffer avec l'étoile de Badiane en faisant attention de ne pas le laisser bouillir.
- ▶ Ajouter le sucre, les bâtons de cannelle, le poivre, les clous de girofle, les zestes d'orange et de citron et l'orange coupée en rondelles.
- ▶ Laisser frémir sur feu très doux pendant 20 min.
- ▶ Filtrer et servir bien chaud.

Bonne dégustation !



Recette : noel.tourisme-alsace.com

Fer 6 Personne
Vorberëtung : 5 Minüte
Kochzit : 20 Minüte
Ëmfaches Rezapt

Züetète

- 75 cl Rotwin
- 100g Zùcker
- 2 Zimmetstangle
- 3 Kochnajele
- 10 Schwàrzpfaffer-Karnle
- 1 Anisstarnel
- 1 Oràsçh wie nìt geschspritzt worre-n-isch
- devùn Orààscheschàl (2 Stickle)
- Zitroneschàl wie nìt geschspritzt worre-n-isch (1 Stickle)

Züeberëtung

- ▶ De Rotwin ìn e Kàssroll schitte ùn'ne mìtem Anisstarnel ùfwàrme. Àwwer jo nìt zuem Koche bringe.
- ▶ De Zùcker dezù màche, dànn d'Zimmetstangle, de Pfaffer, d'Kochnajele, d'Oràsche- ùn d'Zitroneschàl, ùn d'Orààsch ìn Schiwe gschnidde.
- ▶ 20 Minüte bi mìldem Fiir gemietli kèchle ìon.
- ▶ Filtrière ùn hëiss servière.

Lon's Ejch g'schmecke!



Les prochaines expositions à la Maison des Services

Antonio MAHY NYAMAN

Du 3 janvier au 28 février 2020



« Chanteur et musicien (voir page Facebook **nyaman.music**), sa créativité l'a poussé vers la peinture. Ses œuvres présentent un caractère spontané : instinctif il utilise tout ce qui lui tombe sous la main : huile, acrylique, laque, frottage, pinceau, chiffon, doigts, bois, toile, carton, paraffine... le récup'art alimente ses créations. **Antonio MAHY NYAMAN** ne doit rien aux grands maîtres. Il va son chemin en toute innocence et si l'on entend ses compositions musicales en regardant ses œuvres, une sorte de bonheur festif en émane. »

Julie Carpentier, critique d'art



Roger HENTZIEN

Début mars à fin avril 2020

Après ses deux précédentes expositions à la Maison des Services en 2016 et 2018, **Roger HENTZIEN**, artiste amateur, revient à la Maison des Services ! Pour cette troisième venue, quelques changements sont attendus sur les sujets de création, un renouveau est à prévoir.

Son exposition sera accompagnée de quelques œuvres du peintre **Hans-Josef MERTENSMEYER**.



Roger HENTZIEN invite à cette occasion un jeune artiste, **Etienne ULRICH**, qui exposera pour la première fois ses dessins où des enchevêtrements de personnages communiquent et travaillent entre eux, des créations empreintes de joie et d'expressions diverses et variées que vous pouvez également retrouver sur son compte Instagram **@etn_ulrich**.

Maryse KRILOFF

Début mai à fin juin 2020



Originnaire du Sud-Ouest, **Maryse KRILOFF** vit actuellement à Haguenau. Elle peint depuis peu, mais a été imprégnée par la peinture depuis l'enfance. Cet héritage familial qui a longtemps mûri en elle lui a permis d'aboutir ses projets artistiques spontanément et avec maestria dès les premières œuvres. Son premier réflexe fut de laisser libre court à ses pensées. L'huile, l'acrylique et les techniques mixtes, tout lui parle, elle ne

se met aucune barrière dans sa quête d'expression. L'artiste ne compte pour autant pas se reposer sur cette réussite « facile », elle est consciente que créer ne va pas sans chercher, travailler, pousser les limites.

Maryse KRILOFF happe le spectateur par sa générosité contagieuse dont elle imprègne ses œuvres.

Facebook : Artoile kryloff maryse @artoile.maryse

Toutes nos expositions sont visibles à la Maison des services,

34 rue de la Wantzenau à Hoerd, de 8h à 12h et de 13h à 17h

du lundi au jeudi,

et de 8h à 12h et de 14h à 17h le vendredi (accès libre).



Vous êtes artiste et vous souhaitez exposer vos œuvres ?

La Communauté de communes de la Basse-Zorn accueille les artistes du territoire à la Maison des services pour des expositions ponctuelles.

L'occasion pour vous de faire découvrir votre talent aux habitants du territoire et d'ailleurs. Les locaux de la Maison des services sont spécialement adaptés aux expositions (130 m² de murs blancs avec système d'accroche par cimaises).

Infos : Communauté de communes, 34 rue de La Wantzenau - 67720 HOERDT • Tél. 03 90 64 25 50 communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr